



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFECTURE DE L'YONNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

*Spécial n° 5/2008 du 17 juin 2008*

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 13h45-16h30

e-mail : [courrier@yonne.pref.gouv.fr](mailto:courrier@yonne.pref.gouv.fr)

site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.pref.gouv.fr>

*RAA numéro spécial 5/2008 du 17 juin 2008*

*L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (SCAT) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.*

# SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

## PREFECTURE DE L'YONNE

### SERVICE DE LA COORDINATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

PREF/SCAT/2008/00	17/06/2008	Arrêté relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du préfet le jeudi 19 juin 2008 de 7 h à 16 h	2
-------------------	------------	---	---

**SERVICE DE LA COORDINATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**ARRETE N° PREF/SCAT/2008/00 du 17 juin 2008  
relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du préfet  
le jeudi 19 juin 2008 de 7 h à 16 h**

Article 1<sup>er</sup> : M. Didier LOTH, sous-préfet de Sens, est désigné pour assurer la suppléance du préfet de l'Yonne, empêché, le jeudi 19 juin 2008 de 7 h à 16 h.

Le préfet, Didier CHABROL